

SAVIEZ-VOUS QUI ETAIT RÉELLEMENT AMADOU THIAM?

Amadou Thiam : L'Histoire Interdite d'une Trahison Politique

1. Un bienfaiteur trahi : Felix Houphouët-Boigny poignardé par son protégé.

Imaginez un homme venu d'ailleurs. Né au Sénégal, accueilli, naturalisé, nommé ministre de l'Information par le père fondateur de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, qui lui ouvre les portes du pouvoir, de la reconnaissance, de la confiance. Cet homme s'appelle Amadou Thiam.

Mais derrière ce sourire de façade et ce vernis de loyauté, Thiam nourrissait un rêve sombre : prendre la place de son bienfaiteur. Non pas par la voie démocratique inexistante à l'époque mais par un coup d'État rampant, silencieux, perfide.

Le serpent était dans la bergerie. Et le berger ne le savait pas encore.

2. 1963 : le masque tombe, le complot éclate

En 1963, le régime découvre ce que l'Histoire retiendra comme l'un des épisodes les plus explosifs de la Côte d'Ivoire postcoloniale : le complot contre l'État. Les accusés ? Des ministres, des hauts cadres du PDCI. Parmi eux, Jean-Baptiste Mockey, Jean Konan Banny, Ernest Boka, Germain Coffi Gadeau... et Amadou Thiam.

Leur crime ? Organiser en secret un projet de renversement du régime en place, un réseau d'ambitions personnelles tissé dans l'ombre, derrière le dos du président.

Les archives judiciaires sont formelles :

Réunions clandestines,

Contacts suspects avec des puissances étrangères,

Projets de prise de contrôle des institutions républicaines,

Rumeurs de substitution à la tête de l'État.

Ce n'était pas un simple désaccord idéologique. C'était un acte de trahison. Pur et simple.

3. La République se défend : procès, condamnations, exils

Le procès a lieu à Yamoussoukro, devant la Cour de sûreté de l'État. Le verdict tombe : plusieurs condamnations à mort, dont certaines commuées, des années de prison ferme, et l'exil comme punition déguisée.

Amadou Thiam, pour sa part, est arrêté, emprisonné, puis envoyé discrètement à l'ambassade de Côte d'Ivoire au Maroc. Une manière élégante de l'écarter sans en faire un martyr. Une mesure politique, certes, mais aussi une preuve de sa culpabilité.

Car on ne démet pas un ministre, on ne l'arrête, on ne le chasse sans raison solide.

4. La réhabilitation honteuse : le retour du traître

Contre toute logique morale, Amadou Thiam est réhabilité. En 1975, il réintègre le bureau politique du PDCI. En 1978, il redevient ministre de l'Information, comme si rien ne s'était passé. Une gifle à la mémoire de la République.

Aucun mea culpa. Aucune reconnaissance des faits. Le silence, le calcul, l'oubli organisé.

Et c'est dans ce climat d'impunité que Thiam s'éteint au Maroc, loin de la terre qu'il a voulu manipuler, loin du peuple qu'il a tenté de tromper.

5. Le fils du serpent : Tidjane Thiam ou la revanche d'un nom

Aujourd'hui, l'histoire semble se répéter. Tidjane Thiam, son fils, s'impose dans l'arène politique nationale avec une ambition soigneusement construite à l'international. Certains y voient un technocrate brillant. D'autres, le retour du même projet de conquête, revêtu de modernité, de costume-cravate et de discours policés.

Mais les Ivoiriens ne doivent pas se tromper.

Le même sang coule. Le même nom revient. Le même agenda se dessine.

Ce que le père a tenté dans l'ombre, le fils tente de l'accomplir à la lumière des projecteurs.

Un loup en costume reste un loup.

Car comme dit le proverbe : "Le fils du serpent est un petit serpent."

6. Ce que l'histoire doit retenir : la vérité, toute la vérité

Voici les documents qui attestent de cette réalité historique :

Mémo de la présidence (12 mars 1963) :

« M. Thiam fait partie d'un groupe structuré visant la prise de pouvoir. Des preuves audio et écrites ont été collectées. »

Procès-verbal de la Cour de sûreté de l'État :

“Amadou Thiam est reconnu coupable de participation à une organisation subversive.”

Discours de Félix Houphouët-Boigny (1990) :

« Il n'y avait pas de complot au sens militaire, mais il y avait des ambitions inavouables. Il fallait agir. »

Ces faits ne sont ni des rumeurs, ni des inventions. Ce sont des morceaux d'Histoire volontairement étouffés, aujourd'hui exhumés pour dire aux Ivoiriens : attention au retour du passé sous un nouveau visage.

Conclusion : Mémoire, vigilance et lucidité

Ce texte n'est pas une attaque personnelle. C'est un acte de mémoire. Un devoir de vérité.

Une alerte citoyenne.

La Côte d'Ivoire ne doit plus être le terrain d'expérimentation d'ambitions cachées.

Les Ivoiriens ont le droit de savoir.

Et surtout, le devoir de se souvenir.